

KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

29 octobre 2012

La pêche dans le Léman en 2011 : une année record !

(IVS).- La Commission consultative internationale pour la pêche dans le Léman s'est réunie à Thonon-les-Bains (France), le 11 octobre 2012, sous la présidence de la France. Elle s'est penchée sur les résultats de la pêche en 2011, qui sont parmi les meilleurs jamais enregistrés. C'est en effet la première fois depuis 25 ans que le seuil des 1000 tonnes est largement dépassé, avec 1286 tonnes, toutes espèces confondues.

La féra et la perche

Ce sont, comme d'habitude, les féras et les perches qui constituent l'essentiel de ces captures avec respectivement 780 et 406 tonnes. Certes, la prolongation de la pêche de la féra jusqu'à fin octobre, expérimentée fin 2011, y est un peu pour quelque chose, avec les 30 tonnes supplémentaires qu'elle a permis de prendre. Mais même sans cette prolongation, les 750 tonnes prises pendant la période d'ouverture « normale » sont à comparer aux 542 tonnes prises en 2010, et qui constituaient le précédent record pour les pêches de féra. La perche se maintient à un niveau élevé, même si en 2009, il s'en était pris davantage (486 tonnes).

L'omble chevalier et la truite

Les captures de ces deux espèces sont en augmentation significative : + 8 % pour l'omble, et + 25 % pour la truite, tout en restant, avec une quinzaine de tonnes pour chaque espèce, à des niveaux faibles par rapport à ceux des années 90.

Le brochet

Le brochet qui occupe la 3° place des volumes de captures avec plus de 35 tonnes. Si ce chiffre est en baisse par rapport à l'année dernière, il n'en est pas moins important, et l'effort de pêche sur cette espèce prédatrice doit être maintenu.

Le suivi scientifique

Le groupe de travail « recherches piscicoles » a poursuivi les suivis en cours sur l'omble chevalier et la truite et a présenté le rapport final; les résultats seront communiqués en 2013. D'autre part, les gestionnaires de la pêche du Léman ont contribué à la réalisation de l'inventaire du peuplement piscicole du lac. Une collection de référence sera constituée au Musée d'histoire naturelle de Berne; elle permettra de fournir de précieuses indications sous l'angle de la diversité génétique et des teneurs en micropolluants dans les poissons.

La pêche de loisir

Avec 106 tonnes de poissons, dont près de 73 de perches, l'année 2011 est une des meilleures que la pêche de loisir ait connu depuis 25 ans.

La pêche professionnelle

C'est elle qui assure l'essentiel des captures de féras et de perches ; ses résultats sont donc, avec 1180 tonnes toutes espèces confondues, les meilleurs jamais enregistrés depuis l'entrée en application des accords transfrontaliers.

L'ouverture de la pêche des salmonidés est fixée au 13 janvier 2013.

Personnes de référence :

Pour la France
Daniel Hanscotte
DDT
15, rue Henry Bordeaux
F - 74998 Annecy cedex 9 Tél (33) 04 56 20 90 22
Fax (33) 04 56 20 90 04 daniel.hanscotte@haute-savoie.gouv.fr

Pour le canton de Vaud Frédéric Hofmann

Service des forêts, de la faune et de la nature Chemin du Marquisat 1 CH - 1025 St-Sulpice Tél (021) 557 86 31 Fax (021) 557 86 50 frederic.hofmann@vd.ch

Pour le canton de Genève Gottlieb Dändliker

Inspecteur de la Faune Direction générale de la Nature et du Paysage Rue des Battoirs 7 CH- 1205 Genève Tél (022)388 55 32 Fax (022)388 55 20 gottlieb.dandliker@etat.ge.ch

Pour le canton du Valais Crettenand Yvon

Service cantonal de la chasse, de la pêche et de la faune Rue de l'industrie 29 CH - 1951 Sion Tél (027) 606 70 11 ou mobile (079) 355 39 15 Fax (027) 606 70 04 yvon.crettenand@admin.vs.ch